

APHG

BOURGOGNE



LETTRE DE LA RÉGIONALE N° 26

MAI 2000

Au sommaire de cette lettre, vous trouverez :

- Hommages
 - ♦ Roland Carraz
 - ♦ Jean-Paul Moreau
- Comptes-rendus de commissions (29 janvier 2000)
 - ♦ 1^{er} cycle
 - ♦ 2nd cycle
 - ♦ Europe
- Activités proposées pour les mois à venir
 - ♦ Week-end dans le Forez et à Montbrison
 - ♦ Week-end en Forêt Noire
 - ♦ Journée "géographie" de décembre 2000
- Notice bibliographique

Roland CARRAZ

Après les hommages officiels reçus par Roland en décembre dernier, je voudrais ici évoquer avant tout le souvenir de celui dont je fus la collègue à l'Université, à mes débuts entre 1973 et 1980, lorsque j'étais assistante en histoire moderne, alors que lui était déjà maître assistant, titre remplacé depuis par celui de maître de conférences.

Roland avait fait ses études au Lycée Mathias de Chalon-sur-Saône comme boursier de l'École Publique ; à l'Université de Dijon, il fut un brillant étudiant d'histoire puisqu'il a été reçu au concours de l'IPES (Institut de préparation à l'enseignement secondaire) en 1963 et à l'agrégation en 1967. Il fut d'abord nommé à l'École Normale d'Instituteurs de Dijon. Puis il fut élu à l'Université de Dijon en 1969. Il s'était inscrit en thèse avec Daniel Ligou dont nous avons été tous deux élèves, et étudiait sa ville natale, Chalon-sur-Saône, à l'époque révolutionnaire. Son engagement politique ne lui a pas permis d'achever cet ouvrage puisque, dès 1973, il fut secrétaire de la fédération de Côte d'Or, et membre du Comité directeur du Parti Socialiste. Cet engagement lui tenait beaucoup à cœur. Nous avons eu à ce propos des conversations dans lesquels il me disait combien il avait besoin de l'atmosphère chaleureuse des réunions politiques, combien il lui paraissait nécessaire d'inscrire ses convictions dans une action au service direct de ses idéaux républicains. Il est vrai que nous vivions, à l'Université, la période des derniers recrutements, et que nous nous trouvions un peu isolés dans le cercle de nos maîtres.

Les succès électoraux lui sont venus rapidement, il fut élu maire de Chenôve en 1977, conseiller régional de Bourgogne en 1979, député de la Côte d'Or en 1981. Dès lors il abandonna définitivement sa carrière universitaire. Il se souvint cependant d'avoir été un enseignant et apporta tout le long de sa carrière politique une grande attention aux problèmes de l'éducation. Rappelons qu'il fut, notamment, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation Nationale, chargé de l'enseignement technique et professionnel, et que c'est lui qui créa les baccalauréats professionnels qui connaissent aujourd'hui un beau succès, avec 100 000 candidats chaque année. C'est un des points sur lesquels Laurent Fabius a insisté dans l'hommage qu'il a rendu à Roland le 26 janvier dernier, à l'Assemblée Nationale. Son autre réalisation considérable fut, à l'échelon local, la mise en place d'un revenu minimum étudiant (RME) à Chenôve dès 1989. Cette aide fonctionne depuis lors et elle a été imitée dans une vingtaine d'autres villes. Pour le dixième anniversaire de cette innovation, la revue des Communes de France a tenu à saluer cette initiative d'intégration citoyenne à laquelle Roland était très attaché.

Depuis trois ans il était rapporteur du budget de la ville à la Commission des Affaires Familiales, Culturelles et Sociales, le dernier rapport qu'il a fourni, le 14 octobre 1999, se terminait sur des propositions pour la "reconquête républicaine des quartiers populaires". Sous l'égide de Jules Ferry, il y soulignait le rôle majeur de l'éducation nationale, d'une école républicaine, citoyenne, avec pour complément indispensable le sport pratiqué notamment dans les centres sociaux. Son action en ce sens vaut à Chenôve d'être cette année la ville la plus sportive de France au jugement des journalistes de l'Équipe. Mais ici le sport est une pratique d'amateurs, qui sert l'intégration grâce à un réseau serré d'associations.

Naturellement je n'ai plus revu Roland que rarement après 1981, lorsqu'il fut tout à ses tâches d'homme politique. Je veux cependant témoigner de sa fidélité en amitié à laquelle j'ai dû faire appel à un moment difficile de ma vie professionnelle, et aussi de sa gentillesse et de sa simplicité même lorsque sa réussite aurait pu introduire quelque distance entre nous. Les rencontres avec lui étaient toujours des moments précieux par la qualité de sa conversation, le calme de ses propos.

Après une maîtrise consacrée à Chalon-sur-Saône à la fin de l'Ancien régime et au début de la Révolution (1966), le jeune historien a produit plusieurs articles remarquables sur Chalon, notamment: "Lettres de Leschenault et Moyne, députés extraordinaires de la ville de Chalon à la Constituante, aux maires et officiers de la ville de Chalon-sur-Saône", Cahier de la Bourgogne Moderne, 1972-1973, n°1, p. 2-18 ; "Quelques aspects de la campagne électorale de 1789 en Bourgogne et plus particulièrement à Chalon-sur-Saône", dans les Actes du 99^{ème} Congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974,

Paris 1976, histoire moderne, t.2, p.359-384 ; "À propos de l'émission de billets de confiance à Chalon-sur-Saône. Quelques recherches sur la circulation monétaire pendant la Révolution 1791-1794", Revue d'histoire économique et sociale, 1975, vol. 53, n°1 p. 37-60 ; "Trois ouvertures sur la démographie bourguignonne au XVIIIème siècle : Is-sur-Tille, Saint Jean de Losne, Auxonne", Société de Démographie historique, bulletin d'information n°14, janvier 1975, p. 10-25 ; "Girondins et Montagnards. Le cas chalonnais" dans les Actes du Colloque "Girondins et Montagnards", Paris, 1975, 1980, p 167-192 ; "La Révolution française à l'épreuve de l'histoire locale: l'exemple de Chalon-sur-Saône" dans le Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine, 15° série, n°16, 1976, p. 359-384 ; "Lettre d'un volontaire de Chalon" dans les Annales historiques de la Révolution française, 1977, p.95.

Sa carrière politique ne lui permit pas de continuer des recherches prometteuses, mais le goût de l'histoire l'accompagna au long de sa carrière politique. Dès 1980, il prépara un spectacle son et lumière pour commémorer la Révolution à Chalon-sur-Saône. En tant que maire de Chenôve, il sut mettre en valeur la cuverie et les pressoirs de la ville, susciter des études qui aboutirent pour partie à la réalisation d'un volume plaisant et savant dans la collection "Images du patrimoine". Il revint personnellement au travail historique et écrivit dans le volume de "Mélanges" offerts à Daniel Ligou un article intitulé "Entre archaïsme et modernité au temps des Lumières : sociabilités, cultures et mentalités à Chalon-sur-Saône dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle" (Studia Latomorum et Historica, Mélanges offerts à Daniel Ligou colligés par Charles Porset, Honoré Champion, 1998, p. 47-71). Il y reprenait avec beaucoup d'ampleur et de largeur de vue ses premières recherches. D'un strict point de vue professionnel nous ne pouvons que regretter l'historien dont nous a privé sa brillante carrière politique, mais, comme citoyens, nous lui devons beaucoup. Son absence trop précoce laisse une très vive tristesse.

Que Monsieur Philippe Chagnon et Madame Carraz veuillent bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance pour leur aide et les documents qu'ils ont accepté de me confier.

Christine Lamarre

Jean-Paul MOREAU

Le doyen Moreau nous a quitté le 24 février 2000, à l'âge de 82 ans. Ce passionné de géographie, agrégé, docteur ès lettres, fut successivement professeur au lycée Carnot de Dijon, à l'université de Fribourg (Suisse), puis d'Amiens, où il fut doyen, avant de prendre sa retraite dans son département natal, et plus précisément à Auxerre.

Géographe influent, membre du jury d'entrée à l'E.N.S. de Saint-Cloud, Jean-Paul Moreau était membre du comité de rédaction d'Historiens et géographes, membre éminent de l'A.P.H.G., et plus précisément de notre Régionale, où il nous a accompagné dans plusieurs voyages, à Auxerre, à Fribourg (où il a été un guide exemplaire), en Italie du Nord, au Maroc.

De son œuvre importante, principalement axée sur la géographie rurale, on retiendra surtout sa remarquable thèse sur la vie rurale dans le Sud-Est du Bassin Parisien, entre les vallées de l'Armançon et de la Loire, publiée en 1958. Œuvre majeure, qui montre les contrastes entre plateaux calcaires, à villages groupés, à openfield laniéré, hérité de l'ancien assolement triennal obligatoire, la forêt soigneusement repoussée aux confins du finage ; et la Puisaye bocagère, sur sols imperméables, à habitat dispersé, pays de bois (voir aussi Colette), d'étangs et de prés. Outre les remarques éclairantes sur l'origine historique de ces contrastes (ici la tenure à cens, là le passage à la métairie), très bonne aussi est l'analyse des évolutions ultérieures, par exemple la crise des plateaux à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Ajoutons que nombre de ces analyses pourraient s'appliquer à la Nièvre limitrophe.

Chrétien, Jean-Paul Moreau était un géographe humaniste. Sa disparition laisse un vide. À sa famille, et surtout à son épouse, Madame Colette Moreau, la Régionale présente ses très sincères condoléances.

Jean-Bernard Charrier

Comptes-rendus de commissions :

COMMISSION PREMIER CYCLE DU 29 JANVIER 2000

Première vraie réunion de l'année scolaire : la commission du 1^{er} trimestre a été remplacée par les conférences sur « enseigner l'histoire contemporaine ». Encore une fois l'essentiel de la réunion a porté sur les nouveaux programmes de 3^{ème}. Le président Eric Thil rappelle que l'APHG avait fait des esquisses, des propositions en souhaitant des modifications et avait émis des réserves sur le paragraphe argumenté ; il précise que l'APHG n'a jamais proposé le paragraphe argumenté mais 2 sujets au choix en Histoire-Géographie, une étude de documents renforcée avec une question plus ample à la fin pour rédiger un véritable paragraphe.

Le tour de table souligne les difficultés « génétiques » des **nouvelles épreuves du Brevet** et certains collègues s'alarment : des conceptions très différentes selon les établissements, les académies (nombre de questions, connaissances personnelles...) ; or les sujets sont pluri-académiques !

E.Thil signale que le président de l'APHG, R.Marconis, a rencontré l'Inspection Générale (le 27 janvier 2000) et a demandé une lettre de cadrage pour les IPR ; chacun devant prendre ses responsabilités, les professeurs n'étant pas responsables du manque d'information.

Certaines régionales font part de réunions avec les IPR en apportant des précisions :

- La surface du sujet ne doit pas dépasser 2 pages par sujet.
- Les sujets devraient reprendre la formulation du programme et porter sur au moins une heure de cours.
- Des documents simples, courts, lisibles.
- 2 à 3 questions pour l'ensemble des documents dont une de mise en relation ; elles doivent faire préparer l'ossature du paragraphe et ne peuvent faire appel à des connaissances extérieures que s'il y a une relation directe avec le document.
- Les réponses doivent être courtes pour que l'élève ait du temps pour le paragraphe.
- le sujet du paragraphe doit avoir en titre, le même que celui du dossier de documents
- Pour la correction, il est prévu une note globale et non détaillée (danger) ; en histoire, l'on n'argumente pas sur des faits : ce qui compte, c'est la mise en cohérence des éléments, la pertinence.

La collègue de Nice souligne la distorsion très forte entre les bons élèves et ceux qui ne « savent pas écrire », l'impression que les élèves réussissent mieux et que le savoir personnel est un bonus.

- Officieusement la version de Nantes pour les sujets serait celle retenue par l'I.G. (des exemples sur le serveur académique : www.ac-nantes.fr/peda/disc/histgeo/) avec un paragraphe d'environ 20 lignes (et non 30) faisant appel à l'étude des documents et à des connaissances ; si l'élève a oublié une partie des connaissances, il ne doit pas obtenir moins de la moyenne ; il n'a pas à citer le document.
- Pour la collègue de Toulouse, l'on nous demande d'être professeur de la maîtrise de la langue et plus professeur d'Histoire-Géographie ; celle de Lyon remarque que le document n'est pas au centre de l'épreuve du Brevet contrairement à sa place dans les programmes depuis la 6^{ème}. Que dire du patrimoine !
- Grande perplexité sur la correction avec une extraordinaire dispersion entre les collègues.

E.Thil propose de rédiger une contre-proposition de sujet au ministère car le « paragraphe argumenté » est une absurdité linguistique.

Deuxième thème de la réunion consacré aux **programmes d'Histoire-Géographie de 3^{ème}** avec quelques remarques :

- Pour la France, il faut étudier l'organisation de l'espace et non les productions (comme le font certains manuels)
- Absolument garder des heures pour la « France, puissance industrielle mondiale » car c'est le point d'orgue du programme.
- Des collègues soulignent que la cadence donnée par la programmation dépasse la capacité d'assimilation des élèves ; les élèves trouvent que l'on va trop vite ; à Toulouse des jeunes stagiaires sont hostiles au programme. Mais si le programme est allégé, il ne sera plus

cohérent et donc il faut réduire au strict minimum (exemple : Berlin pour l'étude des blocs) : c'est « l'esprit des programmes ».

L'APHG est depuis le début favorable à l'évaluation de **L'Education Civique au Brevet** avec un horaire suffisant ; elle a obtenu des réductions du 1^{er} programme mais ce n'est pas assez : il y a, autour de 5 notions centrales, 60 notions à faire passer et c'est trop.

Les épreuves d'Education Civique sont difficiles car l'on croise des connaissances pures et le paragraphe argumenté où l'élève doit prendre position pour l'étude de cas ; d'où le risque de paraphrase de l'application de la loi. E.Thil souligne que par définition, une opinion n'est pas évaluable et que l'on n'a pas à évaluer l'avis d'un élève.

D'autre part, certains sujets se prêtent bien à l'étude de cas mais certains sont très difficiles : Congrès, cohabitation...

Rappel : la partie « Défense » est absolument obligatoire, comme la « Sécurité routière ».

La commission suggère de mettre les débats en dernière partie (donc Défense, ONU en 4^{ème} partie)

Pour les horaires, il y a contradiction ministérielle car l'horaire plancher étant de 3 heures il y a 2h30 d'HG et 1h d'EC !

Un jeune collègue fait part en fin de réunion des **difficultés d'enseigner dans certains établissements** où il est impossible de travailler, avec des élèves qui « n'en ont rien à faire », avec la transformation des collèges en centres-aérés ; des interrogations aussi sur le rôle des aides-éducateurs.

E.Thil pour l'APHG pense que si tous les élèves ne sont pas comme cela, c'est grâce aux professeurs d'Histoire-Géographie, et il propose que l'on prenne davantage en compte les problèmes d'incivilité, de violence afin de ne pas les laisser aux seuls médias. Une collègue parle de « 25 ans de démagogie ».

Didier Doix

COMMISSION SECOND CYCLE DU 29 JANVIER 2000

Pour cette première réunion de l'année, Robert Marconis remplaçait à la présidence Bernard Phan souffrant.

Les programmes d'histoire-géographie

Première :

Le ministre d'alors affichait un "profil bas" à propos des programmes : R.Marconis espérait donc pouvoir "récupérer" la demi-heure perdue en première S en organisant une campagne médiatique, tellement les "allègements" envisagés étaient inacceptables et devaient être apportés (religion, art et culture dans l'âge industriel ; crise des démocraties libérales ; deux états européens autres que la France ; toutes les régions françaises sauf une !).

Terminale :

Pour les programmes de terminale, on s'acheminait vers une reconduction des "aménagements" de cette année (sauf pour les villes d'Afrique, remplacées par une autre question non encore déterminée).

Seconde :

Pour les futurs programmes applicables en 2001-2002, le GTD ne prévoyait guère de changements dans les contenus "allégés" en histoire : quatre grandes questions de l'ancien programme, dont une au choix (Grèce ou Rome). En revanche, le programme de géographie devait être remanié dans l'optique du dernier festival de Saint-Dié (approche globale et dimension environnementale privilégiées) : six grands thèmes transversaux à traiter sur huit : plus de six milliards d'hommes (seul obligatoire) ; états et frontières ; nourrir les hommes ; la ville, croissance et fonctions ; l'eau entre abondance et rareté ; société et risques ; les littoraux ; les espaces montagnards (un seul des 2 derniers).

Le débat s'engage sur une récente attaque de Roger Brunet contre l'APHG, reposant sur une lecture évidemment erronée du compte-rendu de la dernière commission. Certains souhaitent une réponse virulente, d'autres préfèrent la traiter par le mépris...

Plusieurs collègues s'interrogent sur la composition et la légitimité du GTD. L'unanimité se fait sur l'importance de la composition, et beaucoup demandent qu'un entraînement à cet exercice soit prévu dès la seconde dans les instructions officielles.

Le baccalauréat suscite à nouveau d'après discussions sur la place des connaissances dans l'étude de documents, sur le rôle du texte accompagnant la carte, et surtout sur l'harmonisation très difficile des corrections, en particulier en Île de France. Pas de solution, bien sûr.

L'ECJS fait l'objet d'une enquête approfondie de l'APHG, qui prouve que les historiens-géographes en sont chargés dans une immense majorité de cas ; mais la circulaire de rentrée demande clairement que ce ne soit plus le cas : méfiance dans les établissements !

Les attaques pleuvent sur le président du GTD d'ECJS ("discrédité", "malhonnête") ; on note que le GTD ne travaille que sur la méthode et ne se soucie pas du contenu, et que le seul historien qui en était membre a démissionné.

Discussions sur le "débat": il semble impératif de désigner parmi les élèves un président, un rapporteur, un secrétaire, et que les échanges débouchent sur une trace écrite. Attention à la dérive du "jeu de rôle".

Gérard Déclas

COMMISSION EUROPE DU 29 JANVIER 2000

Difficile de parler d'une véritable réunion de commission, étant donné le petit nombre de participants. Même si beaucoup d'absents avaient effectivement des obligations impératives par ailleurs, nous devons constater que la question de l'avenir de la Commission se pose.

Nous n'avons pas du tout l'intention de nous "saborder", mais nous réfléchissons à une adaptation : deux réunions par an seulement (mais où une participation plus assidue serait indispensable), et, entre temps, une concertation "en continu" par courrier électronique. Il est significatif que les présents et les excusés aient une adresse mél et se déclarent prêts à constituer un réseau d'information et de discussion, complémentaire d'une page Europe à créer sur le site de l'APHG.

Nous avons des projets:

- Nous souhaitons relancer les enquêtes sur l'enseignement de nos disciplines dans les pays européens (pas forcément chez les membres actuels de l'UE). Nous espérons pouvoir publier dans la revue des études sur l'Irlande très prochainement, sur la Pologne à l'automne et sur la Finlande au printemps 2001.
- Nous souhaitons, compte tenu des évolutions en cours très divergentes constatées dans les académies, rassembler des données réactualisables, statistiques dans un premier temps, peut-être pédagogiques ensuite, sur les sections européennes en France pour le site de l'APHG. Nous comptons également rédiger un nouvel article de synthèse sur ce sujet dans la revue.
- Nous souhaitons — pour autant qu'elles en aient besoin... — défendre les sections européennes. Alors que les ouvertures se multiplient dans certaines académies, qu'un enseignement de l'histoire en anglais se met en place au CNED de Rennes pour les lycées et a débuté cette année à l'Université de Bourgogne en licence, certains collègues s'inquiètent de restrictions de moyens. D'autre part, Madame GOLASZEWSKI, I.G. d'anglais, a été chargée d'une enquête globale sur les sections européennes dans la perspective de la réforme du bac, et beaucoup s'interrogent sur les intentions du ministère, qui pour l'instant témoigne aux sections européennes surtout beaucoup d'indifférence. En tout état de cause, l'efficacité linguistique et l'enrichissement culturel apportés aux élèves par ces sections, dès lors que la lettre et l'esprit de la circulaire fondatrice de 1992 sont respectés, nous paraît indiscutable et nous imaginons mal le ministère puisse ne pas en tenir compte.
- Nous souhaitons rester les interlocuteurs du ministère sur toutes les questions concernant l'enseignement de l'Europe, et maintenir les contacts avec les autres pays européens par la participation à des colloques, congrès et réunions périodiques.
- Nous souhaitons favoriser les échanges avec des classes hors de France.

Pour tout cela, nous invitons les collègues intéressés par notre réseau à communiquer leur adresse e-mail à l'APHG - commission Europe. Nous entrerons en contact avec eux.

Gérard Déclas

Les activités proposées pour les mois à venir

VOYAGE DANS LE FOREZ : SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN, CONDUIT PAR PIERRE LÉVÊQUE ET DENIS LAMARRE

- 17 juin :** départ de Dijon (place Darcy) à 8 heures (car Girardot)
Dijon - Saint-Bonnet-le-Château (déjeuner)
visite de Saint-Bonnet
visite de Montbrison, avec notre collègue Claude Latta, professeur honoraire au lycée de Montbrison
dîner et coucher à Montbrison (hôtel Gîte de France, 18 bis boulevard Lachèze, 04 77 58 06 16)
- 18 juin :** circuit dans les monts du Forez : Essertines, Roche, col des Supeyres, visite d'une jasserie, Saint-Anthème, Montbrison
déjeuner à Montbrison
visite du château de la Bastie-d'Urfé
retour par Ambierle (visite de l'église), La Bénisson-Dieu (bref arrêt)
arrivée à Dijon à 21 heures
- Prix :** pour 25 - 29 personnes : 1050 F (boisson comprise)
pour 20 - 24 personnes : 1145 F (idem)
supplément pour chambre individuelle : 150 F
assurance annulation : 50 F

Si vous êtes intéressés, veuillez renvoyer le coupon en bas de page. Merci.

VOYAGE EN FORÊT NOIRE : SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 OCTOBRE, CONDUIT PAR PIERRE LÉVÊQUE ET JEAN-BERNARD CHARRIER

- 7 octobre :** départ 7 heures
Dijon - Fribourg-en-Brisgau
visite de la ville (avant et après le déjeuner)
montée au Belchen (panorama)
Titisee (dîner et coucher)
- 8 octobre :** Titisee - Schluchsee
Saint-Blasien (visite de l'église ; déjeuner)
Todtmoos, gorges de la Wehra
Bad Säckingen (petite ville baroque)
retour à Dijon à 20 h 30

LA JOURNÉE "GÉOGRAPHIE" DE DÉCEMBRE 2000,

sur la géographie du **Japon**, est en cours d'organisation par notre collègue **Jean-Michel Nuffer**.

-----✂-----

Bulletin à renvoyer avant le 20 mai 2000

à M. Jacques NOMPAIN, 7 impasse des Créots, 21121 FONTAINE LES DIJON (tél. 03 80 56 16 48)

M., M^{me}, M^{elle}

participera au voyage des 17 et 18 juin 2000 dans le Forez

Nombre de personnes :

Nos collègues publient

A. LEGUAI et J.B. CHARRIER, dir. : HISTOIRE DU NIVERNAIS,

Éditions Universitaires de Dijon, 4 boulevard Gabriel, 1999, 444 p., 200 F

Neuf auteurs, éminents connaisseurs de la question, ont collaboré à l'ouvrage. Il s'agit en fait de l'histoire du département de la Nièvre, qui n'est pas exactement l'ancien Nivernais, qui lui-même n'est pas l'ancien Comté de Nevers. Peu de départements ont été l'objet d'autant d'études savantes ; l'abondante bibliographie en témoigne. Cette tradition de recherche de qualité est poursuivie par cinq revues locales (est-ce un record?). La gageure de rendre compte de tout ce travail en un seul volume, point trop épais, a été réussie. Le plan est simple, le style des auteurs est concis, alerte. La lecture est agrémentée par des illustrations et des figures dans le texte (mais il n'y a ni table, ni index), et par un cahier central de deux cartes et dix-sept photos en couleurs, où l'on trouve les principaux monuments (avec Saint Étienne de Nevers) et quelques paysages, comme le canal du Nivernais à Chevroches, qui sert également de couverture.

Les temps anciens, de la Préhistoire au haut Moyen-Age, sont traités en 90 pages, de façon claire et didactique ; le lecteur y a beaucoup appris. Les périodes médiévales et modernes, mieux connues sans doute, sont présentées avec une grande maîtrise et une parfaite efficacité. La Révolution et le premier Empire ont droit à un chapitre particulier de 37 pages, très argumenté et vivant. Compte tenu de la richesse bibliographique, il était difficile de limiter les deux derniers siècles de manière plus ramassée (130 pages) ; les auteurs insistent sur la vie politique et la vie économique. La personnalité du président F. Mitterrand est indissociable de la Nièvre dans la période récente (IV^{ème} et V^{ème} Républiques).

A tous égards, cet ouvrage fait honneur à la culture nivernaise, si riche ; il en fait désormais partie.

Denis Lamarre